

François ASSELINEAU, candidat de l'UPR à la Présidentielle 2017

PRÉAMBULE :

Avant de répondre point par point, je voudrais signaler que la série de questions que vous proposez relève – pour au moins 2 des 5 thèmes évoqués (travail et emploi, immigration) – de compétences qui échappent au contrôle de nos actuels représentants politiques nationaux – et de ceux qui suivront s'ils restent dans l'UE - puisque dévolues à l'Union Européenne. Ce qui veut dire qu'il faut d'abord aborder le dernier thème (« Europe ») pour répondre aux 2 premiers.

Comme vous l'avez peut-être entendu de la bouche de François ASSELINEAU puisque celui-ci, grâce à l'obtention des 500 parrainages, a eu soudain accès le 10 mars 2017 aux médias nationaux après 9 ans et 11 mois 1/2 de barrage médiatique forcené, l'appartenance à l'Union européenne et à la zone euro (ainsi qu'à l'OTAN, mais ce n'est pas le débat ici) a retiré aux états-membres toute une série de compétences qui limitent désormais leur souveraineté politique, économique et sociale.

1/ L'appartenance à la zone euro d'économies ayant des performances et des compétitivités différentes empêche – dans un périmètre de monnaies à parité fixe (car, comme vous le savez sans doute si vous vous êtes intéressé à la question, l'euro n'est pas une monnaie unique mais une monnaie commune, une collection de 15 ou 16 monnaies nationales à parité fixe – pour l'instant – avec des taux d'intérêt différents) – toute dévaluation externe du taux de change pour rétablir la compétitivité des différents états-membres, comme c'était le cas jusqu'en 1997 ; rappelez-vous du dynamisme économique de l'Italie du Nord jusqu'à cette date et voyez ce qu'il est devenu aujourd'hui... La zone euro souffre donc de déséquilibres structurels entre des économies divergentes, déséquilibres qui ne peuvent que s'aggraver, ce que l'on constate tous les jours avec la montée du chômage, de la précarité et des déficits en France et plus largement dans toute l'Europe du sud : voyez les soldes des balances des paiements entre une Allemagne qui affiche des excédents toujours croissants et une Europe du sud à la dérive...

Dès lors, il ne reste aux états-membres qu'une solution pour pallier à ces problèmes structurels : la dévaluation interne (par la baisse des salaires, des charges sociales et de la taxation des entreprises – ce qu'ont fait le Portugal et l'Espagne et ce que nos politiques essaient de mettre en place sans oser le dire...).

2/ Ça tombe bien, c'est justement ce que la Commission européenne souhaite au travers de ses « recommandations », les Grandes Orientations de Politique Économique – les GOPÉ – dont on a entendu pour la première fois parler dans les grands médias français par la bouche de François ASSELINEAU – ce dont aucun des autres candidats n'ont souhaité parler, soit dit en passant... Dans ces GOPÉ, on retrouve entre autres les lois Macron ou El Khomri qui n'en sont que les traductions dans la politique nationale française. Les Belges ont fait de même, mais sous un autre nom... Comme vous le savez sans doute, nos politiques n'ont plus aujourd'hui les manettes, le Parlement consacrant 80 % de son activité à transcrire dans le droit français les directives européennes...

C'est aussi la Commission qui contrôle le budget français, limitant toute marge de manœuvre en matière économique et sociale de la part du gouvernement...

3/ Je compléterai ce tour d'horizon par le dernier volet de notre dépendance extérieure : notre appartenance à l'OTAN. Celle-ci nous entraîne dans des guerres illégales et contraires à nos intérêts. Là encore, notre appartenance à l'UE doit être mise en cause puisque, selon l'article 42 du traité sur l'Union européenne (le bien nommé « TUE »), la défense et la sécurité de l'Union sont subordonnées à l'OTAN. Mais ceci est un autre débat – pourtant essentiel dans le cadre de l'élection présidentielle !

Il est donc essentiel pour François ASSELINEAU et l'UPR de sortir au préalable des 3 traités qui limitent la souveraineté et l'indépendance de la France en dénonçant le traité sur l'Union européenne (le TUE), le traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (le TFUE) et notre appartenance à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (l'OTAN). C'est aussi la seule façon de s'affranchir du garrot d'étranglement imposé par l'euro, puisque le seul moyen d'en sortir est de quitter l'UE. Il existe pour cela une procédure légale, l'article 50, que viennent d'activer le 29 mars 2017 les anglais.

Ceci posé et pour répondre aux différents points à aborder : comme l'a souligné François ASSELINEAU lors de cette campagne, ces points ne relèvent pas d'un programme présidentiel mais plutôt d'un programme législatif (compétence gouvernementale et du parlement). Néanmoins, puisque « la mode » est à la confusion entre les deux, François ASSELINEAU a détaillé les positions suivantes :

1/ Emploi et travail : François ASSELINEAU propose de revenir sur la loi El Khomri. Il propose de relever le SMIC à 1 300€ nets, avec compensation pour les TPE d'une baisse de charges équivalentes. Réaffirmation du CDI, limitation du CDD, du travail le dimanche, reconstitution d'un syndicalisme indépendant (mesures 62 à 70 du programme législatif).

Au passage, la sortie de l'euro et de l'UE va avoir des effets essentiels sur l'économie et l'emploi: la dévaluation du nouveau franc par rapport au cours pivot du dollar (estimée entre 5 et 10 % par la fondation Res Publica) va limiter nos importations et doper nos exportations, amenant un surcroît d'activité et donc des embauches. François ASSELINEAU prévoit ainsi une baisse du chômage de catégorie A de 1 à 2 millions de chômeurs sur le quinquennat. Cela d'autant plus que la sortie de l'UE va libérer les TPE du poids considérable des réglementations européennes (si elles n'exportent pas), ce qui va là aussi doper l'activité et la création de postes.

2/ logement : François ASSELINEAU prévoit que la sortie de l'UE va libérer un potentiel de 34 milliards d'économie (9 Mds de contribution nette à l'UE, 5 Mds sur les cofinancements et les pénalités financières et 20 Mds sur la fraude fiscale estimée par bercy entre 60 et 80 Mds par an), ce qui va permettre de financer un programme de 80 000 logements sociaux supplémentaires par an d'ici la fin du quinquennat ainsi qu'un programme de rénovation thermique des logements existants (avec création d'emplois non délocalisables à la clé).

Une volonté d'améliorer la mixité sociale est l'une des mesures (102 à 106) du programme législatif concernant les autres aspects que vous évoquez.

3/ Précarité : le programme législatif prévoit de favoriser l'accès au logement et le retour à l'emploi des plus démunis (mesure 106). Une autre mesure concerne les petites retraites portées à un minimum équivalent à 950€ d'aujourd'hui par mois. Au passage, un réexamen complet du système des retraites et la réaffirmation des retraites par répartition complètent ce chapitre (mesures 98 à 102) .

4/ Immigration : c'est pour l'instant la compétence exclusive de l'UE. François ASSELINEAU ne prévoit pas de revenir sur les accords de Shengen permettant la libre circulation des personnes entre les pays-membres (cela n'a rien à voir avec l'UE).

Toutefois, François ASSELINEAU veut promouvoir la possibilité de referendum d'initiative présidentielle (dans lequel le maintien du président serait engagé) ou populaire (après dépôt en mairie des signatures de 500 000 citoyens et validation de la question par le Conseil Constitutionnel) sur toute question nécessitant un débat citoyen tranché par le peuple et débouchant par une mise en application dans la loi.

François ASSELINEAU prévoit d'ores et déjà la possibilité d'organiser 3 grands débats citoyens sur les questions-clés de :

- l'immigration
- la politique énergétique
- la dette publique.

5/ Europe : pour compléter mon préambule, et parler ici des traités de libre échange type TAFTA, CETA, TISA...etc, je voudrais rappeler que ces éléments sont du ressort exclusif de l'UE.

La Commission mène seule les négociations dans une opacité qui fait même pâlir les plus européistes.

La sortie de l'UE règle le problème pour la France.

Une fois l'indépendance retrouvée, François ASSELINEAU veut, par exemple, promouvoir au niveau agricole le renouveau d'une agriculture familiale, l'installation de nouveaux agriculteurs, le développement de nouveaux modes de culture, la possibilité d'utiliser des semences anciennes, l'interdiction des OGM... toute une série de mesures (mesures 127 à 142) empêchées par notre actuelle appartenance à l'UE.

Sur le plan extérieur, François ASSELINEAU ne veut pas refermer la France sur elle-même, au contraire : développement de partenariats économiques avec tous les états du monde sans restriction, comme cela avait été avec Airbus ou Ariane (qui n'ont rien à voir avec l'UE), multiplication des échanges culturels, renforcement des liens économiques et culturels avec les pays de la francophonie... L'objectif étant de replacer la France dans le monde d'aujourd'hui et non de la subordonner à des intérêts qui en limitent le rayonnement sur le monde.

Je n'aborde ici qu'une partie du programme législatif de François ASSELINEAU qui comporte 198 points au total. Le projet porté par François ASSELINEAU vise à redonner à la France sa place dans le monde : celle d'un état démocratique et souverain, maître de ses décisions, respectueux de son peuple et de tous autres, capable de porter, sereinement et dans le respect de la légalité, un espoir pour les générations qui viennent.

Pierre MOLLIER – adhérent UPR74 – candidat aux élections législatives 2017, 2ème circonscription ANNECY.